

## Equilibre entre droit interne et international

*Il s'agit bien de s'opposer aux solutions extrêmes proposées par l'UDC et le PDC lors de la Fête nationale.*

La fête nationale a été le prétexte pour l'UDC et le PDC à montrer leur opposition aux juges étrangers. Ils veulent sacraliser le droit interne au détriment du droit international. Le PLR s'oppose à des telles propositions extrémistes et préfère une solution constructive traduite dans un papier de position. Concrètement, le PLR défend une clarification de la hiérarchie entre droit interne et droit international accompagné d'un équilibre entre la souveraineté nationale et le respect du droit international. Un isolement dans le domaine du droit est complètement illusoire – si la Suisse est forte aujourd'hui, c'est grâce à son ouverture internationale.

En tant que petit Etat basé sur ses relations extérieures, la Suisse profite d'un droit international sûr. Pour résoudre le conflit, des lois et des procédures ordonnées sont appliquées. Cette organisation permet d'assurer l'Etat de droit, de protéger les droits fondamentaux et de promouvoir notre politique économique.

Cependant, il existe des tensions entre droit interne et droit international lorsque ces deux ordres se contredisent. Le droit international ne reconnaît pas de hiérarchie en dehors du droit international impératif. De plus, les tribunaux internationaux tentent d'empiéter sur les compétences nationales avec des normes toujours plus détaillées et complètes, ce qui n'est pas en adéquation avec les principes fondamentaux des traités internationaux. Les solutions extrêmes du style UDC semblent simples: le droit national devrait avoir la priorité absolue face aux normes internationales. Pourtant, cette proposition n'est pas réaliste. Si la Suisse veut avoir les mêmes exigences envers ses partenaires étrangers, elle doit tenir ses engagements («pacta sunt servanda»). Pour pouvoir continuer à lancer des initiatives contraires au droit international et aux droits fondamentaux, l'UDC préfère des solutions superficielles sans s'attaquer à la racine du problème.

Le PLR prône une solution constructive et efficace pour les problèmes existants. Premièrement, le PLR veut ordonner le droit international de manière parallèle au droit suisse (rang constitutionnel, rang législatif, rang d'ordonnance). Les processus démocratiques liés, référendum obligatoire ou facultatif, seraient également appliqués. La solution du PLR est une hiérarchie claire entre droit interne suisse et droit international accompagné d'un processus démocratique pour l'adoption de normes internationales. Deuxièmement, le PLR est en faveur d'une réforme des tribunaux internationaux comme la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). La CEDH fixe les standards minimaux pour les droits de l'homme. – (Parti libéral-radical)

## DE LA MANUFACTURE À LA DIGIFACTURE (3/6)

# Production locale pour besoins avérés

*L'industrie digifacturière ne nécessite plus de fabrication de masse. Ce qui est créé l'est pour répondre à une demande quantifiée et non spéculée.*

XAVIER COMTESSE\*

La White House a lancé en été 2012 un grand projet pour la réindustrialisation des Etats Unis. Au lieu de le faire à la manière du ministre français du Redressement industriel Montebourg en tentant de sauver des industries à la dérive, l'idée a été de s'attaquer à l'innovation industrielle. Et la plus grande percée dans le domaine est celle de la fabrication additive. Sans entrer dans le détail, l'appellation anglaise «additive manufacturing» ou la fabrication additive désigne les technologies d'empilement de la matière, couche par couche, employées pour fabriquer des objets, des éléments mécaniques ou toute autre pièce industrielle. L'expres-

sion «additive» vient par opposition aux techniques classiques dites «soustractives» qui usinaient les pièces en les façonnant dans la masse de matière. Les processus étant ceux du pressage, du moulage, de l'usinage (perçage, limage, etc.) et de l'assemblage. Ici, plus rien de tel. Une image 3D de la pièce à fabriquer est d'abord créée à l'aide d'outils informatiques de conception et de design, puis les fichiers contenant les données digitales sont envoyées à l'additive machine (celle-ci peut se trouver à côté ou au contraire à des milliers de kilomètres, cela n'a aucune importance) et la pièce va être composée en temps réel à partir de cette image virtuelle.

On distingue essentiellement trois fonctionnements différents: Le modelage par dépôt de la matière en fusion. La plupart des imprimantes 3D fonctionnent en superposant couche par couche de la matière plastique chauffée sur la partie déjà réalisée de la pièce ou de l'objet. La stéréolithographie ou polymérisation, un procédé utilisant la lumière UV qui

solidifie les couches de matière, de liquide ou de gaz par surface additionnelle. Cette approche concerne surtout les méthodes d'addition en couches fines de matières rares. Le frittage sélectif par laser qui consiste à agglomérer de la poudre de métal par un rayon laser qui va chauffer des parties précises qui composeront les pièces finales. Cette manière de faire est très prometteuse pour l'industrie aéronautique.

Ajoutons que les techniques additives permettent d'obtenir des objets particulièrement complexes, en une seule fois et sans assemblage. C'est une véritable révolution dans la mesure où jamais jusqu'alors, on avait pu usiner une pièce avec des espaces clos entièrement enfermés dans la matière sans avoir recours obligatoire à des formes d'assemblage ultérieures. Ceci constitue pour l'industrie un véritable champ d'opportunités et d'innovation dans lequel vont s'engouffrer, à ne pas douter, une nouvelle génération d'ingénieurs. D'autant plus que la conception et la réalisation de tel-

les pièces, objets ou machines ne coûtera bientôt plus grand chose par rapport à l'industrie traditionnelle et son système de moulage de pièces extrêmement coûteux, mais aussi face aux pertes de matières occasionnées par la technique soustractive. Les imprimantes 3D et les lasers additifs valent quelques milliers de francs à quelques dizaines de milliers de francs et donc plus rien à voir avec le prix même de fabrication d'un prototype dans l'industrie classique qui à lui seul pouvait atteindre des sommes dix fois plus chères.

Il est évident que le seuil d'entrée pour cette nouvelle industrie a été fortement réduit pour tout nouvel entrant. On va donc naturellement assister à l'arrivée d'un nombre impressionnant de nouveaux industriels un peu à l'image de ce qu'internet avait offert à un bon nombre de jeunes entrepreneurs dans la décennie précédente. Il faut rester attentif à ce que va apporter ce phénomène car les valeurs économiques de Google, Amazon, Facebook, etc. sont aujourd'hui un facteur clé pour l'économie américaine. En Suisse, Swissquote, Le Shop.ch, Ricardo, Homegate ou Roman-die.ch jouent aussi un rôle clé pour notre avenir.

Les investisseurs de départ étaient sans commune mesure avec l'industrie classique, on va assister tôt ou tard à un déplacement vers une nouvelle industrie à très forte capacité d'innovation notamment dans la fabrication de pièces uniques et complexes jamais réalisées auparavant et permettant une «customisation» rapide et peu onéreuse.

L'industrie avait jusqu'alors joué sur la production de masse pour baisser ses coûts de revient, désormais nous allons assister au phénomène inverse. Une production limitée dont les coûts de revient seront baissés par les processus digitaux de la fabrication elle-même. Souplesse, rapidité, coût bas tels seront les ingrédients de ce nouveau modèle; d'autant plus que deux autres facteurs vont compléter ce tableau. D'une part, il ne sera plus nécessaire de se rendre en Chine pour fabriquer car l'intérêt sera de produire à proximité des lieux de consommation directe. L'ultime sophistication serait de pouvoir réaliser sur son imprimante 3D installée dans sa cave sa vaisselle à la maison, et d'autre part, un «amateurisme» industriel va naître à l'image des bloggeurs sur internet qui ont (ré-)inventé le journalisme au quotidien.

On ne mesure aujourd'hui pas encore les effets d'un tel bouleversement, mais lorsque l'on a abordé, comme au Swiss Creative Center à Neuchâtel, ses techniques, on s'aperçoit avec quelle facilité et engouement les jeunes générations s'emparent de cette pratique.

\* Directeur romand Avenir Suisse

# L'invraisemblable ouverture sans contrepartie

*Les Etats européens connaissent une limite d'importation de vin de 4 litres par personne et par jour. Le projet de révision est en cela aberrant.*

Dans le creux de l'été, le projet de révision des dispositions légales relatives à l'importation de marchandises dans le trafic touristique lancé en consultation par l'Administration fédérale des douanes (AFD) aurait pu passer inaperçu. Fort heureusement, quelques professionnels du vin suisse et politiciens ont déjà réagi, qualifiant même ce projet d'aberrant. Le projet concerne la taxation des marchandises qu'une personne provenant de l'étranger transporte avec elle lorsqu'elle franchit la frontière douanière suisse et qui ne sont pas destinées au commerce. Sont ainsi visées les marchandises – vins, cadeaux, cigarettes – rapportées en souvenir d'un week-end gourmand en Bourgogne ou de vacances en Espagne. A l'heure actuelle, toute personne peut importer librement des marchandises pour une valeur totale de 300 francs suisses, de même que 2 litres d'alcool jusqu'à 15% vol., 1 litre d'alcool de plus de 15% vol., une certaine quantité de tabacs manufacturés (200 cigarettes ou 50 cigares ou 250g de tabac) et ses effets personnels. La valeur de l'alcool, du tabac, et des effets personnels importés n'est pas comptée dans le calcul de la limite des 300 francs. Deux points particuliers du projet de l'AFD posent problème. Le premier est la proposition d'intégrer la valeur des boissons alcooliques et des tabacs manufacturés dans le calcul de la franchise valeur de 300 francs, sans pour autant la modifier.

Ce procédé n'est pas correct si cette intégration n'est pas accompagnée de l'augmentation en conséquence de ladite franchise, qui pourrait par exemple être fixée à 500 francs

toutes marchandises comprises. Mais la mesure qui doit en particulier être combattue, c'est le relèvement de la limite d'importation de vin non taxée de 2 litres actuellement à ... 20 litres par personne et par jour, ce qui correspond à environ la moitié de la consommation annuelle moyenne d'un Suisse! La viticulture suisse se trouve dans une situation de crise sans précédent. La consommation globale de vin a diminué et nos vins indigènes – qui figurent parmi les produits remarquables de notre pays – subissent la concurrence des vins étrangers. Dans ces circonstances, l'Etat doit s'abstenir de toute mesure risquant de péjorer la situation. Or, le relèvement de la franchise à 20 litres revient à enlever toute barrière et constitue une incitation au tourisme d'achat (la filière viticole évalue déjà à plus de 20 milliards les litres de vin étranger importés par le tourisme d'achat). C'est se tirer une balle dans le pied, la Suisse étant entourée de grandes régions viticoles. Lourde de conséquences économiques (pour les producteurs mais aussi les importateurs), cette mesure ne saurait être justifiée pour des raisons purement administratives ou pour fluidifier la circulation aux postes frontières. Elle est d'autant moins compréhensible que la Suisse ouvrirait une nouvelle fois son marché sans contrepartie, alors que nos voisins européens connaissent une limite à 4 litres par personne et par jour.

SANDRINE HANHARDT REDONDO  
Centre Patronal



LA CONSOMMATION GLOBALE DE VIN A DIMINUÉ ET LES VINS INDIGÈNES SUBISSENT LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE. L'ÉTAT DOIT S'ABSTENIR DE TOUTE MESURE RISQUANT DE PÉJORER LA SITUATION EN CONSÉQUENCE.

## L'économie s'engage pour la biodiversité

RENÉ LONGET\*

La biodiversité? L'ensemble du vivant sur Terre, ce qui fait que notre Planète est bleue et verte... la base de notre nourriture, de notre oxygène, de ce qui nous fait vivre. Les énergies fossiles elles-mêmes ne sont que la biomasse du passé. Et c'est tant qu'elle est diverse que la nature a de la résistance et de la résilience.

Vitale pour l'économie, pour nos loisirs, pour notre ressourcement, pour notre équilibre personnel et collectif, la biodiversité évolue constamment. L'histoire de la vie sur Terre est l'histoire d'une succession incroyable de formes végétales et animales. Des «grandes extinctions» aux origines encore discutées ont entraîné des mutations dans la composition des espèces, éliminant les dinosaures, par exemple. Des espèces disparaissent, d'autres apparaissent, depuis la nuit des temps. Il se trouve que l'humanité, à une vitesse croissante, intervient dans ce processus en accélérant d'un facteur 100. Nous éliminons d'autres formes de vie, détruisons notre propre base d'existence, par négligence et avidité, sans aucune nécessité; notre intervention prend des dimensions quasi géologiques.

Devant cette dynamique néfaste, la prédation doit céder la place à une gestion responsable: puiser dans les océans sans les surpêcher, promouvoir un usage durable des forêts, pour ne prendre que ces exemples, attestés aujourd'hui par des labels mondialement reconnus (MSC et FSC). Freiner notre surconsommation de viande et d'alimentation industrielle aiderait aussi puissamment à contrer la déforestation due aux vastes cultures de soja et d'huile de palme.

D'autres actions consistent à renaturer des sites industriels, offrant des espaces pour nos espèces indigènes menacées tout en réduisant les coûts d'entretien. Ainsi, en Suisse, la Fondation Nature & Economie a stimulé la renaturation de plus de 400 sites qui, a priori, ne paraissent pas propices à ce type d'aménagement. La biodiversité sera préservée par les engagements des pouvoirs locaux, des Etats et du monde international. Mais aussi par nos engagements quotidiens en tant qu'acteurs d'une économie responsable qui mette la main à la pâte et ferait les bons choix.

\* Expert en développement durable